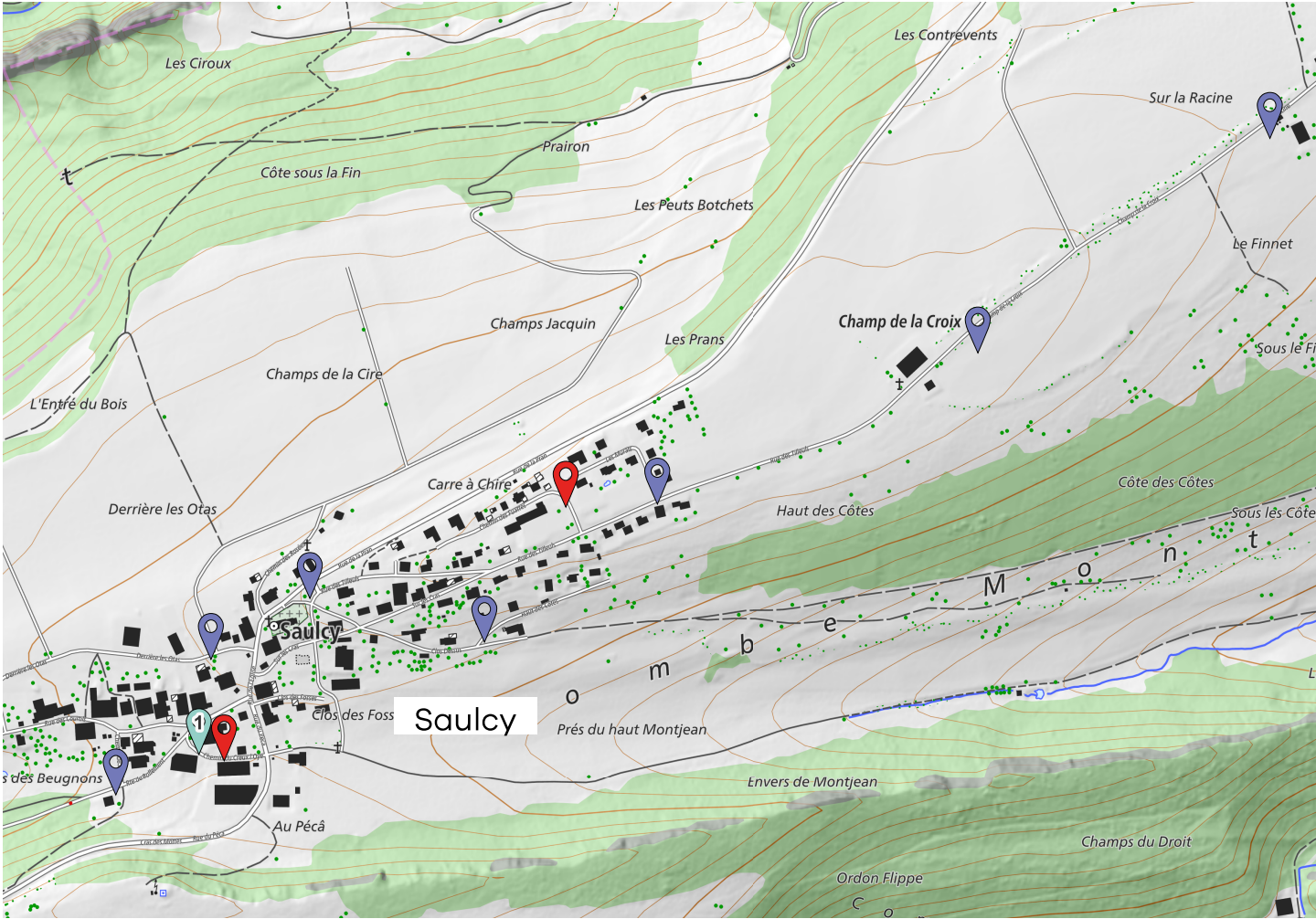




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Conteneur  Ecopoint  Robidog

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Saulcy





Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

Chemin du Creux L'Oye :
verre, papier, carton, huiles, textiles et
chaussures, alu, boîtes de conserve, pet.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Taxe de base budget 2023 CHF 150.--.
A l'achat de certains articles, je paie une
taxe anticipée de recyclage (TAR) comprise
dans le prix et couvrant les frais de leur
recyclage (piles, appareils, etc.).

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**
où je me rends, tous les déchets qui y sont
repris : bouteilles en verre et en PET, piles,
appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction
de leur bilan écologique** (économies en
emballages, en énergie de production et de
transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les
emballages** de mes achats.

Infos sur les cont. semi-enterrés (Moloks®) installés dans la commune

Obligation d'utiliser seulement des sacs
officiels SEOD taxés de : 17/35/60/110 litres.
Tous les dépôts autres que dans les Moloks®
ne sont plus autorisés. Par conséquent, les
sacs taxés ne sont plus ramassés au bord de
la route de même que les conteneurs 800
litres contenant des sacs taxés. Seuls les
conteneurs 800 litres munis d'une puce
électronique (taxe au poids) sont ramassés
selon le plan de ramassage.
Pour des questions de logistique, chaque
usager est prié de se rendre sur le site de
collecte le plus proche de chez lui.

Contact et infos

Administration communale

Sur Les Cras 5
2873 Saulcy
032/433.41.30
secretariat@saulcy.ch

Infos sur le ramassage des déchets

1. Ramassage des déchets encombrants (DEC)

- Tous les déchets incinérables pouvant être
mis dans un sac taxé de 17 à 110 litres ne
sont plus ramassés (rappel).
- Les déchets en grande quantité provenant
d'un déménagement, du débarras d'un
appartement ou d'une maison ou de
travaux de rénovation ne sont plus
ramassés (rappel).

2. Ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) ou ordures ménagères

- C'est le SEOD qui détermine la fréquence
de vidange des moloks® en fonction du
taux de remplissage.

3. Ramassage des déchets verts

- Les déchets verts se trouvant dans des
contenants autres que les conteneurs 140
et 240 litres (sac poubelle noir, big bag ou
autres) ne seront plus ramassés dès le 1er
janvier 2022. Seuls les fagots ficelés seront
encore ramassés en plus des conteneurs.
- Les conteneurs bruns officiels SEOD sont
garantis 5 ans. Seuls les conteneurs
endommagés par l'entreprise de
ramassage accidentellement seront
remplacés gratuitement.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Saulcy

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2	Saint Berchtold			3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6						
M 7						
M 8						
J 9						
V 10						
S 11						
D 12						
L 13						
M 14						
M 15						
J 16						
V 17				18 Vendredi Saint		
S 18						
D 19				20 Pâques		
L 20				21 Lundi de Pâques		
M 21						
M 22						
J 23			20			
V 24						
S 25						
D 26						
L 27						
M 28						
M 29						
J 30					29 Ascension	
V 31						
S			29		31	
D			30			
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Saulcy

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères sacs SEOD
A mettre dans des sacs à ordures officiels. A déposer dans les deux Moloks situés sur le territoire communal. Les sacs hors des points de collecte ne seront pas ramassés.



Verre
A amener à l'Ecopoint (voir plan).



Piles et accumulateurs
A ramener aux points de vente.



Déchets compostables ménagers
Fleurs, fruits, légumes, gazon, marc café, repas cuits SANS VIANDE, OS et POISSON, vieux pain, déch. de jardin, branches (fagots l. max 1,5m/Ø 40 cm). Exclu: sacs compost, plantes envah., litières, cendres.



Aluminium et boîtes de conserve
A amener à l'Ecopoint (voir plan).



Dépoilles d'animaux
Au centre de déchets carnés à Soyhières
Lu-Sa : 9h30 - 11h30 Tél. 032 422 13 94.
Interdit de les enterrer.



Déchets encombrants combustibles
A déposer en bordure de route le jour de la collecte. Tout objet recyclable ou pouvant être contenu dans un sac 110 l n'est pas un déchet encombrant et ne sera pas ramassé. Ôter les parties métalliques.



Ferraille (objets métalliques)
A déposer dans les bennes à ferraille mises à dispositions 2 x par an sur annonce par tout-ménage.



Cendres de bois
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé.
(Si > 1m3 : doivent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Flacons en plastique avec bouchon
A éliminer avec les ordures ménagères.
Par les points de vente.



Carton propre
A amener à l'Ecopoint (voir plan) : benne à disposition au-dessus du cimetière. Attention!! Il doit être plié pour être le plus compact possible.



Cartouches d'encre pour imprimantes
A ramener au bureau communal ou aux points de vente.



Appareils électriques et électroniques
Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00 ou à déposer dans les points de vente.



Sagex
A éliminer avec les ordures ménagères ou repris par les points de vente.



PET
Bouteilles en PET à écraser et déposer dans le bac plastique bleu.



Déchets spéciaux des ménages
A apporter à Recyplus Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h. Pour plus d'info www.jura.ch/env.



Aérosols
A éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé ou avec l'alu à l'Ecopoint si le pictogramme "recyclage alu" figure sur l'objet. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Berlingots / Briques à boissons
A éliminer avec les ordures ménagères.



Textiles et chaussures
A déposer dans les conteneurs à textiles (notamment à l'Ecopoint) ou à déposer en bordure de route le jour des collectes de textiles.



Déchets inertes (petites quantités)
A faire évacuer à la DCMI de Courgenay (032/471.02.20) ou à la décharge de Boécourt (032/426.55.71), contre paiement.



Médicaments
A ramener aux points de vente.



Bois
A déposer en bordure de route le jour de la collecte des déchets encombrants.
Attention aux dimensions à respecter!



Huiles minérales et végétales
A amener à l'Ecopoint (voir plan).



Pneus
A ramener aux points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED
Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Capsules Nespresso (aluminium)
A ramener aux points de vente ou à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé.



Papier
A amener à l'Ecopoint (voir plan). Veuillez vous conformer aux prescriptions reçues.



Plastiques agricoles
A déposer dans des conteneurs taxés ou en petites quantités avec les objets encombrants.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Restes de repas sans viande, os et poisson, vieux pain, fromage, pâtes avec les déchets compostables ménagers. Os, viande, poisson à introduire dans un sac taxé.



CD
A ramener aux points de vente ou à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé.

SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,
PAS AU SOL, PAS DANS
LA NATURE!



En combien de temps les déchets se dégradent-ils dans la nature ?



Boîte de conserve
200 ans



Journal
6 mois



Chewing-gum
5 ans



Mégot
5 ans



Canette ALU
300 ans



Sac en plastique
450 ans



Bouteille PET
500 ans



Bouteille en verre
5000 ans



Huile de vidange
8 ans



Mouchoir en papier
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules